Mémoire

Par **Lisandrina**, le **28/09/2008** à **14:07**

Bonjour à tous,

Je viens de reprendre les cours il y a deux semaines et voilà déjà la liste des sujets de mémoire dans tous les sujets de conversation!
On nous propose pas mal d'idées mais je me demandais s'il n'était pas plus créatif d'inventer son propre sujet.
Je voulais également savoir s'il convient de choisir une grosse matière comme le droit des affaires ou plutôt une matière à coefficient moindre comme le droit international privé.
En ce qui me concerne, je serai fortement tentée par un mémoire sur le droit international privé ou encore sur le droit musulman.
J'aimerais avoir votre avis sur ces questions, voire des idées de sujets d'actualité si cela vous inspire.

Par avance merci et bon après-midi à tous ...

Par **mathou**, le **28/09/2008** à **14:39**

Bonjour !) Image not found or type unknown

A toi de voir en fait. Les sujets proposés par les professeurs peuvent être très intéressants ou pas spécialement traités au niveau législatif - c'était le cas de mon sujet.

Après, si aucun sujet proposé ne t'intéresse, tu peux toujours en proposer un et chercher un professeur qui accepte de te diriger et qui voie le sujet avec toi. Dans ce cas, adresse-toi à ton directeur de Master.

En principe le mémoire n'a pas pour but d'être créateur, c'est surtout une synthèse. Concernant le fait de proposer son propre sujet, il y a juste un risque ou inconvénient : que ton directeur ne puisse pas beaucoup t'encadrer dans l'année (certains n'ont vu leur étudiant que deux fois par exemple) ou qu'il finisse par te rediriger auprès d'un autre enseignant plus qualifié après quelques semaines. C'est vraiment à toi de voir selon le sujet et les disponibilités des professeurs.

Même chose pour la matière. Je te conseillerais surtout de te faire plaisir en choisissant ce que tu aimes, qu'il s'agisse d'une " grosse " matière ou non - et en fonction des professeurs disponibles pour encadrer. Ca n'a pas d'influence particulière : si tu choisis une grosse matière, ça te permettra de revoir et d'approfondir un point, ce qui peut toujours faciliter la

préparation des examens ; si tu choisis une petite matière (tout est relatif), ça te permettra de couvrir des points qui peuvent te servir tout de même.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés